

ORAN / GE PRESSEE

ENTRETIEN AVEC MARIE BARBEY-CHAPPUIS



© Magali Girardin

4-6

Entretien avec Marie
Barbey-Chappuis

7

Budget 2024

8-9

Groupement
des aînés

10

Santé

Meilleurs vœux 2024

Liberté. Solidarité.
Responsabilité.

Le Centre
Genève

L'équipe de l'OranGE Pressée

Rédacteur en chef
Benoît Cerutti

Editeur Responsable
Vincent Gillet
Secrétaire général du Centre Genève

Graphisme
Arthur Miffon
arthurmiffon.ch

IMPRESSUM

10 éditions p/an - OranGE Pressée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Éditeur et rédacteur: Le Centre • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • info@pdc-ge.ch • <https://ge.le-centre.ch> • facebook.com/Lecentregeneve
Molésion Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

Edito



Arrivé au terme de cette longue année électorale, je souhaite vous remercier sincèrement pour votre engagement tout au long de ce long marathon, qui nous aura vu, malgré une déconvenue au Grand Conseil, conserver nos positions avec notamment le maintien de nos sièges au Conseil d'État et au Conseil national.

Soyons fiers du travail accompli !

Nous pouvons malgré tout compter sur un groupe solide au Grand Conseil qui continue à porter nos valeurs et nos convictions de manière déterminée dans un esprit de consensus auquel nous demeurons très attachés.

Quant à notre Conseillère d'État, Delphine Bachmann, elle réalise un excellent travail à la tête du département de l'économie et de l'emploi où elle a redonné une nouvelle orientation à la politique économique de notre canton après des années d'errance à la tête de ce département.

L'année 2024 sera placée sous le signe de la préparation des élections municipales ; scrutin essentiel pour notre implantation dans le canton. Il faudra donc rester pleinement mobilisé.

D'ici là, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Jacques Blondin, Président

Entretien avec Marie

Marie Barbey-Chappuis, vous entamez la dernière partie de la législature en Ville de Genève. Dans quel état d'esprit l'abordez-vous ?

Avec confiance, sérénité et plus que jamais motivée. Nous sommes maintenant à moins d'un an et demi des élections municipales et j'ai le sentiment que le temps est passé très vite. C'est bien le signe que je prends énormément de plaisir dans mes fonctions à la tête du Département de la sécurité et des sports et que j'ai encore des projets plein la tête pour Genève.

Justement, vous représentez Le Centre dans un Exécutif à majorité rose-verte. Vous sentez-vous souvent minorisée ?

Je peux avoir des désaccords avec mes collègues sur certains dossiers, je les exprime quand c'est le cas, mais au sein d'un Exécutif, nous représentons certes des partis, mais c'est avant tout l'intérêt public qui doit nous guider. J'ai pu initier de nombreux projets et diriger mon département comme je le souhaitais. Ma manière de faire de la politique est pragmatique mais les valeurs que je défends, tant au sein du Conseil administratif qu'au Conseil municipal, restent bien évidemment du centre-droit.

Vous avez rompu la collégialité une fois, justement en défendant une position de centre-droit ?

Oui, c'était en novembre 2022, lors d'un débat au Conseil municipal sur un droit de préemption qu'une majorité du Conseil administratif souhaitait exercer sur une parcelle au Petit-Saconnex. Et d'ailleurs, Le Centre et la droite avaient finalement été entendus puisqu'à une voix près, le

rachat de cette parcelle par la Ville avait été refusé lors d'un troisième débat. Je suis bien consciente de la rareté du foncier sur notre territoire mais je pense que l'État doit exercer le droit de préemption avec la plus grande parcimonie, et uniquement dans le but d'augmenter les logements en zone de développement. L'exercice du droit de préemption par les autorités municipales peut éroder la confiance des particuliers et des acteurs économiques envers les autorités politiques. Et les communes n'ont pas à se transformer en promoteurs immobiliers avec l'argent du contribuable.

Le Conseil administratif a récemment publié, pour la première fois de son histoire, une stratégie économique de la Ville. Vous êtes membre de la Délégation du Conseil administratif qui a piloté l'élaboration de cette stratégie. Quels en sont les points saillants ?

Dans notre pays, la politique économique est principalement du ressort de la Confédération et des cantons. Mais cela ne veut pas dire que les communes, comme la Ville de Genève, ne disposent pas de leviers. Je considère même que la Ville n'avait, par le passé, pas montré suffisamment d'intérêt pour notre tissu économique. L'exécutif pensait que notre attractivité était acquise. C'était une erreur. Pour délivrer des prestations culturelles, sociales ou sportives de qualité, il faut générer de la richesse, encourager la création d'emplois.

Prenez la petite enfance, qui est une politique communale. Pour que les entreprises établies en Ville de Genève puissent attirer des talents, nous devons renforcer l'accueil pré-scolaire.

En matière de mobilité, de sécurité de proximité ou encore d'animations sur le domaine public, nous avons aussi de multiples leviers. Les représentants d'entreprises, que nous rencontrons quasiment chaque semaine, nous font souvent part de l'importance que Genève soit une ville sûre et animée. Et plus généralement, de l'importance du facteur « qualité de vie » dans le choix d'une entreprise de s'implanter ou non dans une ville.

La nouvelle génération est beaucoup plus attentive à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Pour attirer des talents, les entreprises doivent leur proposer un cadre de vie agréable. Le rôle des autorités municipales est de tout faire pour maintenir Genève et sa qualité de vie, dans le haut du classement mondial.

Vous venez d'évoquer l'importance de proposer des animations en Ville. Vous avez initié de nombreux projets en la matière depuis le début de la législature. Genève n'est donc pas la « ville morte » que certains décrivent ?

L'animation contribue indéniablement au dynamisme d'une ville. Prenez l'exemple de Feu Ô Lac, cette grande fête populaire que mon département a coorganisée avec le canton au printemps dernier, avec des spectacles de drones et de nombreuses animations pour les familles. Lorsqu'une fête de ce type attire 800'000

« Pour délivrer des prestations culturelles, sociales ou sportives de qualité, il faut générer de la richesse, encourager la création d'emplois. »

personnes au centre-ville sur quatre jours, cela fait vivre le centre-ville. Cela fait rayonner Genève bien au-delà des frontières municipales

et cantonales. Les hôteliers, qui ont d'ailleurs fait une année record, me disent que l'animation de la ville contribue à ces bons chiffres. Les professionnels de la restauration également. Et je pars du principe que ce qui plaît aux Genevois

Barbey-Chappuis



crédits photo: Magali Girardin

plaira aux touristes de passage. Genève est loin d'être une ville morte. Et celles et ceux qui tiennent ce discours desservent les intérêts de Genève.

Avec l'ouverture d'une zone de baignade au quai Wilson cette année et les bains publics prévus en aval du Jet d'eau l'été prochain, vous avez fait de la Rade un dossier prioritaire ?

La Rade est la carte postale de Genève. Avec les épisodes caniculaires qui s'intensifient et se rallongent d'années en années, les accès à l'eau vont devenir primordiaux. Bien que 20% du territoire municipal soit composé d'espaces verts, il y a encore beaucoup d'îlots de chaleur

en Ville. Il faut faciliter l'accès à l'eau. Le succès de la Plage des Eaux-Vives en est le meilleur exemple. Cela répond aussi à des enjeux touristiques en profilant Genève comme destination de loisirs, et pas seulement de congrès.

L'année prochaine, nous aménagerons encore un peu plus la zone de baignade temporaire du Quai Wilson, dans l'attente du projet pérenne prévu en 2028. Et si tout se passe comme prévu, nous devrions aussi avoir des bains publics en aval du Jet d'Eau. Ce projet est d'ailleurs une belle histoire. Lorsque je siégeais au Conseil municipal, j'avais déposé une

«Je pars du principe que ce qui plait aux Genevois plaira aux touristes de passage. Genève est loin d'être une ville morte.»

motion demandant de tels bains publics. Quatre ans plus tard, j'ai défendu le crédit de réalisation devant le Conseil municipal qui l'a accepté à la quasi-unanimité.

Pour ces projets en lien avec la Rade, la collaboration entre la Ville et le canton doit être importante ?

Effectivement, elle est même capitale au vu du nombre de services et d'acteurs publics ou privés concernés par ce site d'exception. Le défi de l'aménagement de la Rade réside dans notre capacité à concilier les enjeux patrimoniaux avec

Entretien avec Marie Barbey-Chappuis

les usages du 21ème siècle (baignade, nautisme, etc).

Dans un canton-Ville comme Genève, il est essentiel que nous collaborions en bonne intelligence. C'est le cas pour la Rade, comme sur d'autres dossiers dans le domaine du sport ou de la sécurité, des thématiques pour lesquelles je rencontre très régulièrement les Conseillers-ères d'État concernés.

Justement, vous évoquez la sécurité. Où en est ce dossier de l'avenir des polices municipales ?

Il avance et je m'en réjouis. Je constate que le nouveau Conseil d'État, dans son programme de législature 2023-2028, évoque son souhait de renforcer les compétences communales en matière de sécurité de proximité et de revoir la complexité de l'organisation actuelle.

Je partage cet objectif et je défends l'importance d'avoir une police de proximité, qui connaît les réalités des quartiers. Rien qu'en Ville de Genève, les problématiques rencontrées aux Pâquis ne sont pas celles de Champel, et celles de Champel ne sont pas comparables aux Eaux-Vives ou à la Jonction. Grâce à ses patrouilles pédestres quotidiennes et ses activités d'îlotage, la Police municipale dispose de connaissances fines des quartiers et des problématiques auxquels les habitants sont confrontés. Elle tisse des liens de confiance avec les acteurs associatifs et agit pour désamorcer des situations difficiles avant que celles-ci ne dégénèrent.

«J'ai fait du civisme un axe prioritaire de ma législature et la Police municipale joue un rôle important dans la lutte contre les incivilités qui péjorent le quotidien des Genevois.»

J'ai fait du civisme un axe prioritaire de ma législature et la Police municipale joue un rôle important dans la lutte contre les incivilités qui péjorent le quotidien des Genevois.



crédits photo: Magali Girardin

L'année 2023 aura été une année électorale bien chargée. Qu'en reprenez-vous ?

Le Centre a conservé son siège au Conseil d'État et au Conseil national. A l'échelle nationale, c'est un parti qui sort renforcé de cette année électorale. Gérard Pfister évoque un « troisième pôle » entre la gauche et la droite conservatrice. A nous

de tirer parti de cette dynamique positive avec des projets concrets pour les familles et pour la classe moyenne. J'espère que cette dynamique motivera des membres de la section Ville de Genève du

Centre à se présenter sur la liste du parti pour les élections du Conseil municipal en 2025 et que nous verrons des nouvelles adhésions à notre association.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Un budget responsable au service de la population

Comme à chaque fin d'année, le Grand Conseil a procédé au vote du budget de notre canton.

Dans une constellation politique renouvelée, qui a vu un changement de majorité s'opérer à la suite des élections cantonales de ce printemps, les partis de centre droit ont souhaité lors des débats en Commission des finances tracer une orientation politique claire à notre canton en matière de finances publiques cantonales.

Lors de sa présentation en septembre dernier, le Conseil d'État avait qualifié son projet de budget 2024 de transition. Avec un déficit prévu de l'ordre de 256 millions, ramenés quelques semaines plus tard à 100 millions à la suite de nouvelles estimations des rentrées fiscales, le gouvernement semblait donner l'impression de ne pas vouloir faire de réels choix quant à l'orientation budgétaire qu'il souhaite donner à notre canton.

C'est dans ce contexte que la Commission des finances a entrepris des correctifs de l'ordre de 55 millions de francs (soit à peine 0,53% de l'ensemble du budget) en ramenant le déficit à environ 49 millions de francs afin de s'approcher au mieux de l'équilibre budgétaire.

Contrairement à ce qu'affirment les partis de gauche, il ne s'agit en rien d'un budget d'austérité qui ne répondrait pas aux besoins de la population dans un contexte d'augmentation du coût de la vie. Bien au contraire ! La commission a maintenu l'ensemble des mécanismes visant à limiter le niveau de renchérissement pour les personnes les plus précarisées : les moyens temporaires au titre des subsides d'assurance maladie, tout comme l'augmentation du montant de l'allocation logement, sont conservés et même renforcés.

La majorité a néanmoins veillé à ce que la création de nouveaux postes se fasse



de manière justifiée avec un objectif d'amélioration réelle des prestations à la population. La commission a ainsi limité la hausse des nouveaux postes à 342 contre 492 dans le projet initial. Rappelons que même ainsi la croissance des charges reste largement supérieure à l'augmentation de la population, bien loin de l'idée d'un État empêché dans ses missions fondamentales dont la gauche se fait l'écho.

Avec ce budget, la majorité de la Commission des finances souhaite poser les bases d'une politique financière sérieuse et responsable. Alors que notre canton ne connaît non pas une crise des recettes (elles augmentent de plus de 800 millions de francs) mais bien une incapacité chronique à juguler la spirale de ses dépenses, la commission affirme sa volonté de voir le Conseil d'État prendre ses responsabilités en traçant un cap clair

en matière de réformes structurelles afin d'atteindre l'objectif d'un retour rapide à l'équilibre.

Cette orientation budgétaire permettra également de concrétiser la volonté de

« Cette orientation budgétaire permettra également de concrétiser la volonté de la majorité de centre droit d'une baisse de l'imposition des personnes physiques. »

la majorité de centre droit d'une baisse de l'imposition des personnes physiques, dont Le Centre souhaite qu'elle soit clairement ambitieuse et se réalise

rapidement afin de redonner du réel pouvoir d'achat à la classe moyenne et aux familles de notre canton.

Jacques Blondin, député, membre de la commission des finances

Les Aînés du Centre :

En mai 2022, le Groupement des Aînés a entrepris un vaste sondage auprès des membres du parti âgés de plus de 65 ans sur leur rôle et leurs activités à la retraite.

Ainsi, ce sont ainsi plus de 50 personnes qui ont répondu à notre questionnaire dessinant le portrait d'une génération non seulement active mais surtout engagée, que ce soit auprès de leur famille mais aussi auprès de la société.

L'échantillon constitué de 52 personnes a notamment fait ressortir l'apport fondamental des aînés à la vie sociale de notre canton.

Ainsi, l'amplitude horaire consacrée à des activités de garde, de bénévolat et de proche-aidant illustre la force de l'engagement des retraités auprès de la communauté (en moyenne l'équivalent d'un jour par semaine). Ce chiffre corrobore par ailleurs les résultats de l'Office fédéral de la statistique en population générale. Il démontre l'importance de l'engagement des retraités pour l'ensemble du corps social, déchargeant ainsi les collectivités publiques de missions fondamentales, comme la garde d'enfants ou l'accompagnement de personnes malades ou âgées.

« L'amplitude horaire consacrée à des activités de garde, de bénévolat et de proche-aidant illustre la force de l'engagement des retraités auprès de la communauté. »

C'est dans ce contexte que le 13 novembre, le Groupement des Aînés a organisé sur cette thématique une soirée-débat ouverte à tous les membres du parti avec la participation des JDC et des députés, Patricia Bidaux, Jean-Marc Guinchard et Jacques Blondin.

La discussion fut riche et a permis de dégager un certain nombre de pistes de réflexion.



Classement des activités les plus suivies en fonction du nombre d'heures par personne :

1. **Garde d'enfants : 8,4h par semaine et par personne ;**
2. **Bénévolat : 7h par semaine et par personne ;**
3. **Proche aidant : 6,5h par semaine et par personne ;**
4. **Vie associative : 6,3h par semaine et par personne ;**
5. **Vie politique : 6,3h par semaine et par personne ;**
6. **Sport et bien-être : 5,6 h par semaine et par personne ;**
7. **Activité artistique : 5,6h par semaine et par personne.**

Classement des activités les plus suivies en fonction du nombre de personnes :

1. **Vie associative : 38 personnes ;**
2. **Proche aidant : 26 personnes ;**
3. **Sport et bien-être : 24 personnes ;**
4. **Garde d'enfants : 24 personnes ;**
5. **Bénévolat : 14 personnes ;**
6. **Politique : 12 personnes ;**
7. **Artistique : 10 personnes.**

une génération active

Tout d'abord, repenser la question de l'autonomie en fonction de la classe d'âge des personnes concernées. Une personne âgée de 70 ans n'est pas confrontée aux mêmes difficultés qu'une personne de 85 ans. En cela, la question du rétrécissement du champ social liée à l'âge (solitude, isolement) devrait faire l'objet d'une politique publique renforcée non seulement à l'échelle communale mais aussi cantonale en consolidant notamment les activités de proximité pour les personnes dépendantes et qui n'ont souvent pas la possibilité de se déplacer. Des études ont démontré que la solitude est fortement renforcée en milieu urbain où le maillage social et associatif est souvent moins étendu que dans les petites communes.

«Les nombreux JDC présents à la conférence ont rappelé le rôle fondamental des jeunes comme lien avec la société pour les aînés.»

A cela s'ajoute le rôle des relations intergénérationnelles. Les nombreux JDC présents à la conférence ont rappelé le rôle fondamental des jeunes comme lien avec la société pour les aînés. Les plus jeunes (15-25 ans) permettent souvent aux plus âgés de rester en contact avec la réalité de notre société (ses opportunités et ses difficultés) devenue plus complexe à appréhender pour cette génération. De plus, la symétrie entre l'entrée dans la vie professionnelle et celle de l'arrivée à la retraite permettrait de construire un accompagnement intergénérationnel sous forme de mentorat. Ainsi, une série de rencontres entre les JDC et le groupement des Aînés sera consacrée prochainement à cette question.

Enfin, il a été convenu qu'un travail commun et structuré sera mené avec la députation du Centre au Grand Conseil. Il est attendu de cette dernière qu'elle porte

un certain nombre de projets concrets autour des questions des conditions de vie des personnes retraitées (retraite, coûts de la vie, lien social) pouvant aboutir à un texte parlementaire dans le courant de l'année 2024.

Vous l'aurez compris, le Groupement des aînés continue son travail de sensibilisation à sa cause auprès de l'ensemble des instances du parti. Il se tient par ailleurs à la disposition de celles et ceux qui sont intéressés par ce sujet essentiel pour notre cohésion sociale, principe fondamental auquel notre parti doit demeurer attaché.

*Groupement des Aînés,
Marie-Thérèse Engelberts, présidente
en collaboration avec Benoît Cerutti*

**Vous souhaitez rejoindre notre groupement ?
Contactez-nous sans hésiter ! Réunions mensuelles au siège du parti.**

Contact : Marie-Thérèse Engelberts (078/709 82 11) - mtengelberts@bluewin.ch

A Genève et à Berne, Le Centre soutient les physiothérapeutes

En août dernier, le Conseil fédéral a décidé de mettre en consultation une adaptation des structures tarifaires de la physiothérapie qui aurait pour conséquence concrète entre autres de réduire la consultation de 30 à 20 minutes pour tous les patients. Cette proposition amènerait à une péjoration de la qualité des soins et serait catastrophique pour l'ensemble de notre système de santé.

L'ordonnance du Conseil fédéral a aussi pour conséquence de poser des risques financiers majeurs à l'ensemble de la profession. Alors que les physiothérapeutes doivent déjà faire face à des problèmes financiers importants en raison de l'inflation (augmentation des coûts fixes de l'ordre de 30%), la structure tarifaire proposée aggraverait encore plus leur situation financière (jusqu'à 44% de perte sur le chiffre d'affaires).

Pour combattre cette révision des tarifs, Le Centre Genève a déposé deux textes afin d'alerter sur la situation de la physiothérapie dans notre pays.

Tout d'abord, notre Conseiller national, Vincent Maitre, a déposé une motion au Conseil national, largement soutenue par des parlementaires de tous les partis, demandant au Conseil fédéral de renoncer à son projet d'intervention.

Quant au Groupe du Centre au Grand Conseil, par la voix de votre soussigné, il a déposé et fait adopter une résolution demandant au Conseil d'État genevois d'intervenir auprès du Conseil fédéral en l'invitant également à renoncer à son projet.

La physiothérapie joue un rôle capital pour aider les individus à retrouver leur mobilité -notamment les personnes âgées-, soulager la douleur, prévenir les blessures et gérer une variété de problèmes médicaux. Elle contribue à



la promotion de la santé et du bien-être des patients en favorisant la récupération et en leur permettant d'adapter et de maintenir un mode de vie actif et autonome. Ce n'est pas en diminuant les tarifs d'une profession HES de 4 ans que l'on suscitera des vocations et que l'on favorisera la qualité de vie de la population en général.

Le Centre continuera ainsi à se battre résolument aux côtés des physiothérapeutes ces prochains mois dans l'intérêt des patients de notre pays.

Souheil Sayegh, député

Apéritif de Noël



le déménagement en douceur



BALESTRAFFIC

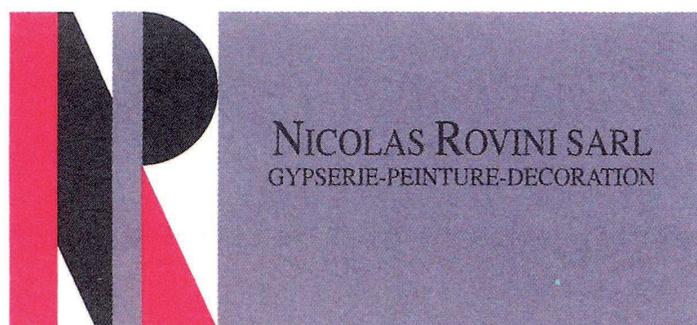
Certifié **Charte** Qualité
AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

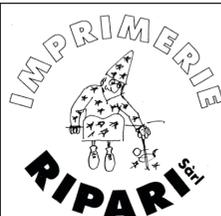
BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sàrl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 0228500015
Fax 0228500015
roch.barthelemy@bluewin.ch



19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32.54 - rovini@bluewin.ch



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch



La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Soutenez Le Centre

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don. Vous contribuerez ainsi à aider Le Centre à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement !

Compte CCP: 12-3964-3
IBAN: CH13 0900 0000 1200 3964 3

Le Centre Genève
Motif versement: don Le Centre Genève